



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

**CSR plénière**

Réunion du 2 octobre 2025

## ORDRE DU JOUR

- 1 Accueil des membres**
- 2 Actualités licences et affiliations**
- 3 Mouvement des structures**
- 4 Autres actualités**
- 5 Tour de table**
- 6 Questions et sujets divers**
- 6 Calendrier**

# 1 | ACCUEIL DES MEMBRES

# PRÉSENTATION DE LA CSR

## ➤ Mot de bienvenue par la Présidente de la Commission :



Madame Béatrice PFAENDER

Contact : [csr@athle.fr](mailto:csr@athle.fr), [beatrice.pfaender@athle.fr](mailto:beatrice.pfaender@athle.fr)

## ➤ Membres permanents :

- Sylvain COLLETTE (Vice-Président, NOR)
- Éric BERENYI (I-F)
- Fabrice DUBUISSON (BFC)
- Annie LAURENT (ARA)
- Dominique LAZURE (H-F)
- Carole LESIRE (BFC)
- Philippe NICHAULT (PCA)
- André OSSOLA (CEN)

# ACCOMPAGNEMENT PAR LES SERVICES FÉDÉRAUX

Les services Juridique et Adhérents sont au soutien du fonctionnement et des décisions de la CSR,

**Service Adhérents** : relais des dossiers liés aux mouvements de structures et aux mutations, production de statistiques (affiliations, licences, cartographies)  
Contact : Olivier BORTOLAMEOLLI [csl@athle.fr](mailto:csl@athle.fr) / +33 (0) 1 53 80 70 04

**Service Juridique** : analyse des dossiers. Suivi des travaux de la Commission.

Contact : Nicolas CATTEROU [csl@athle.fr](mailto:csl@athle.fr) / +33 (0) 1 53 80 74 91

## Service juridique :



Laurie FELIX  
Responsable juridique



Fanny BENNAL  
Chargée de mission juridique



Noémie MALLET  
Chargée de mission juridique



Romane GUEFFIER  
Assistante juridique

## Service adhérent :



Olivier BORTOLAMEOLLI  
Chargé de relations adhérents

## RÔLE ET MISSIONS DE LA CSR/CSRR

➤ Rôle :

- La Commission des Statuts et Règlements (CSR) est chargée d'appliquer les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme au niveau national

Au niveau des structures déconcentrées, les CSR régionales disposent des mêmes prérogatives et compétences que la CSR nationale à leur échelon territorial, dans le respect des prérogatives de la Commission Nationale

➤ Principaux documents de support :

- Statuts
- Règlement Intérieur
- Règlements Généraux
- Circulaire Administrative
- Statuts types des ligues et des comités
- Règlement Electoral

## 2 | ACTUALITES LICENCES ET AFFILIATIONS

**3**

# POINT LICENCES ET AFFILIATIONS

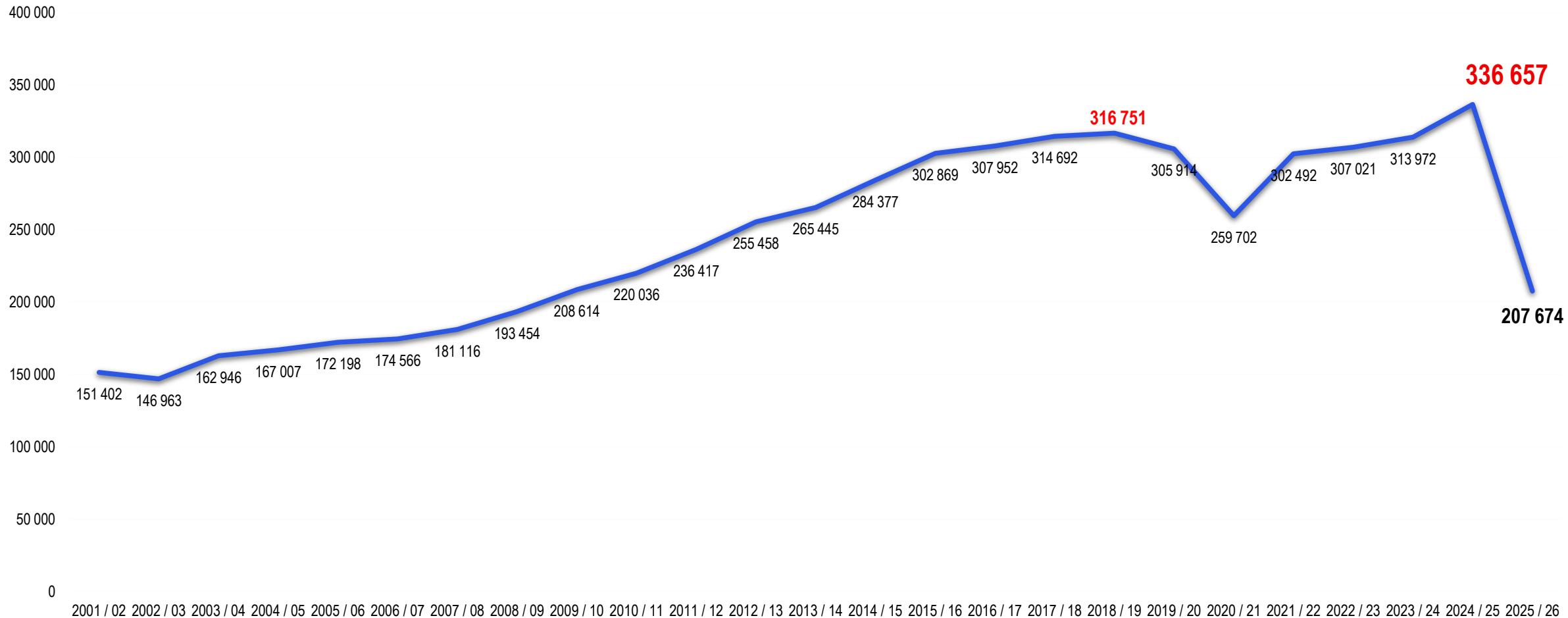
**À DATE**

30/09/2025

**207 674**

+ 4,7%

### Evolution du nombre de licence



**3**

# POINT LICENCES ET AFFILIATIONS

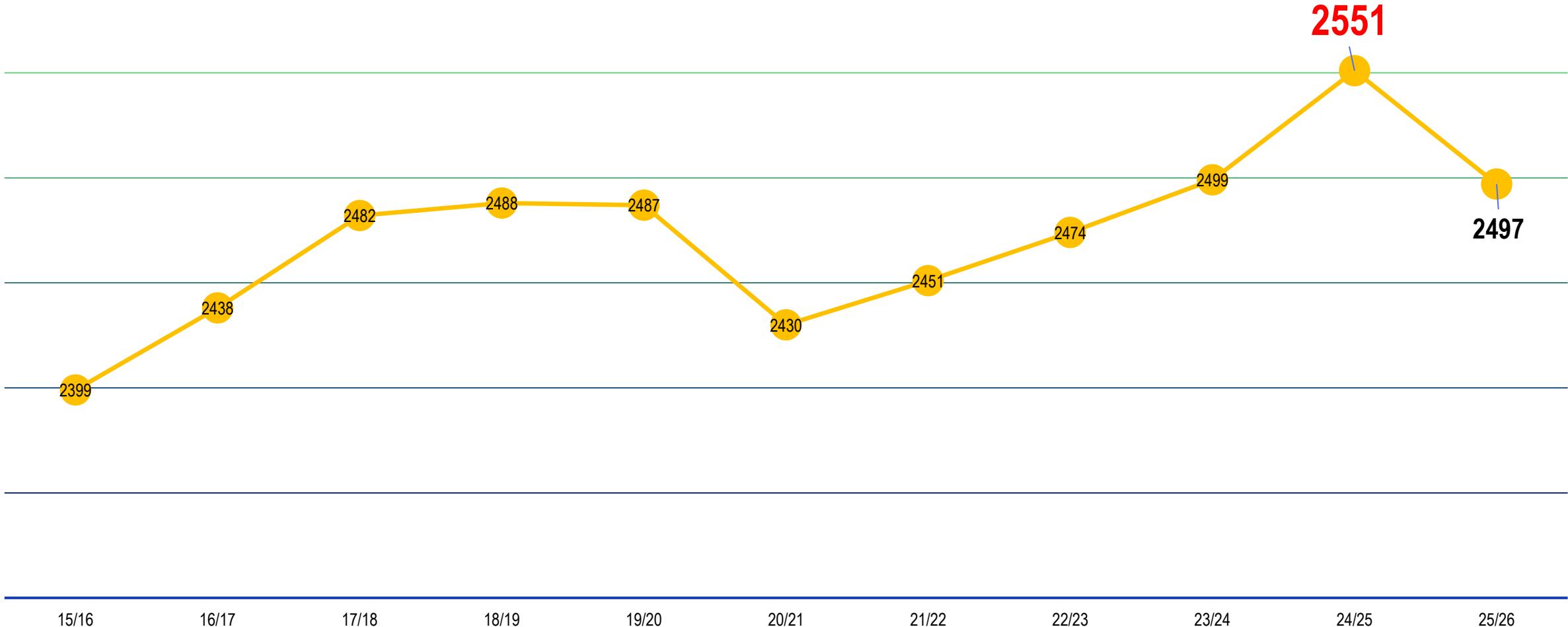
**À DATE**

01/10/2025

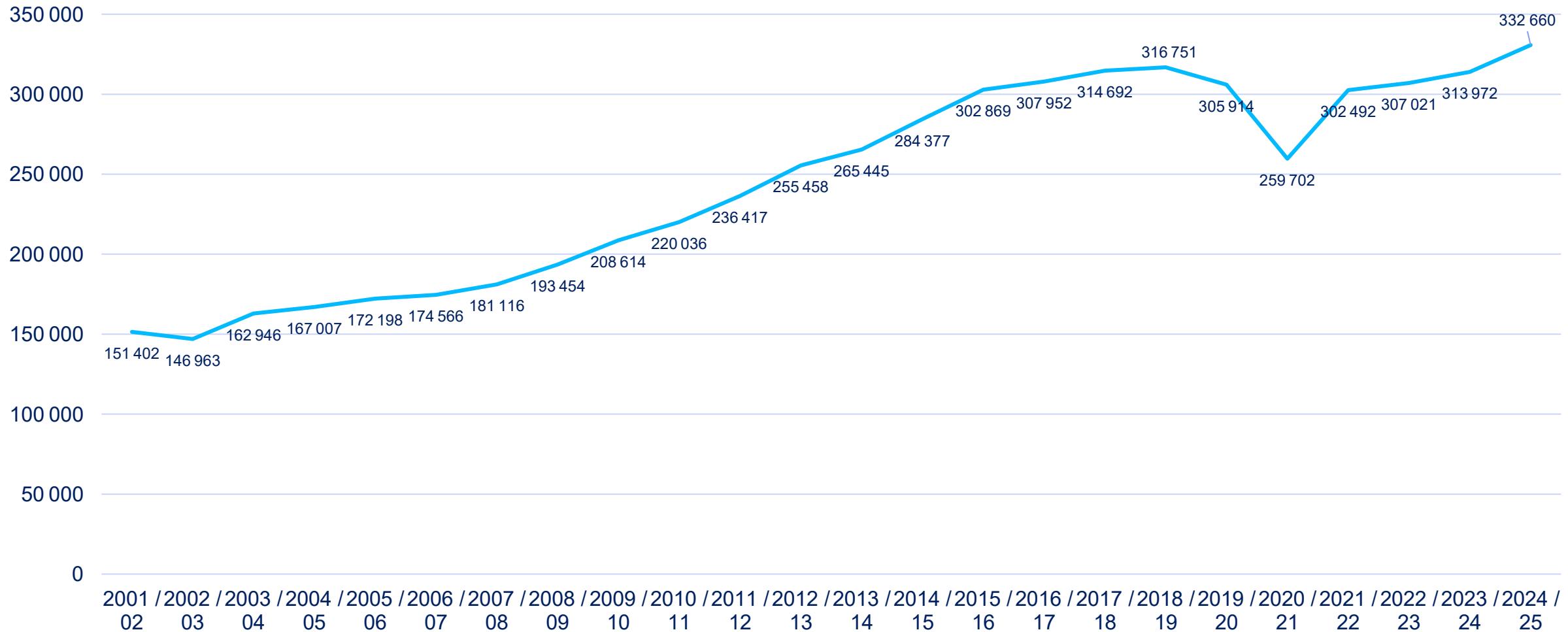
**2 497**

+ 01,90%

Evolution Nombre Club Affilié depuis saison 2015 - 16



## Évolution du nombre de licences



# 3 | MOUVEMENT DES STRUCTURES

### 3 | MOUVEMENT DES STRUCTURES

54 clubs qui ne sont pas encore affiliés à ce jour

Depuis le début de la saison

- 46 affiliations
- 28 radiations
- 3 ré activations
- 25 reprises d'autonomie
- 9 clubs référents
- 28 clubs associés

# 4 | AUTRES ACTUALITES

# 4 | REFORME REGLEMENTAIRE

## Les objectifs :

- ✓ Répondre au programme politique « ensemble l'athlé » sur la simplification, la stabilisation et la clarification de la règlementation fédérale à l'attention des acteurs de l'athlétisme ;
- ✓ Avoir un corpus unique de règles sous forme de « code » ou un corpus de règles subdivisé en un nombre restreint de règlements distincts ;
- ✓ Créer de la documentation pédagogique parallèlement règlementation fédérale établie et votée sous forme de livret ou guide ;

## Les groupes de travail :

- Règlementation sportive (regrouper la règlementation sous quatre textes : sportif/technique, installations, compétitions nationales, autres compétitions)
- Elections fédérales (règlement électoral)
- Gouvernance (statuts et règlement intérieur)
- Juridique (règlements généraux, circulaire administrative,
- Labellisation (regrouper les labels dans un seul texte)
- Médical (règlement médical)

# 4 | ELECTIONS COMPLEMENTAIRES 2025

RETROPLANNING			
ACTIONS	DELAIS REGLEMENTAIRES CLASSIQUES	DATES PREVUES**	REFERENCES
Appel à candidature pour les élections de la CAHN et des représentants des officiels techniques/entraîneurs	Avant le 1er août de l'année de l'élection	30/09/2025	Art. 9.2 du RE*
Ouverture de la période de candidature	Au moins 100 jours avant***	10/10/2025	Art. 9.7 du RE
Date limite de dépôt des candidatures	90 jours avant	20/10/2025	Art. 9.7 du RE
Arrêté des listes électorales	90 jours avant	26/10/2025	Art. 13.2.1 + 13.3.1 du RE
Validation des listes électorales par la CSR sous le contrôle de la CSOE	Au moins 85 jours	27/10/2025	Art. 13.2.5 + 13.3.4 du RE
Publication des listes électorales par la CSR sous le contrôle de la CSOE		28/10/2025	
Publication des listes de candidatures	Au moins 85 jours		Art. 9.8 du RE
Première période électorale comprise entre 3 et 5 jours francs avec dépouillement	Se termine au moins 60 jours avant	17/11/2025	Art. 7.2.2 du RE
Ouverture des urnes électroniques Dépouillement des bulletins Proclamation des résultats	Au plus tard le lendemain de la clôture de la 1ère période électorale	20/11/2025	Art. 17.2 + 18.1.1. du RE

\*RE = Règlement électoral  
\*\*Conformément à les articles 25 et 26 du RE, les délais peuvent être réduits lorsqu'on pourvoit à une vacance  
\*\*\*Tous les délais sont rétroactifs à partir de la date de l'AG élective - pour les élections complémentaires 2025, il n'y a pas d'AGE

Vacances de la représentante des entraîneurs et d'un membre féminin de la CAHN

- La CAHN compte 6 membres hommes et 5 membres femmes.
  - Au sein du comité directeur, un représentant des entraîneurs siège, mais il n'existe ni représentante des entraîneurs, ni suppléante.
- **Elire un représentant des entraîneurs femmes**
- **Elire une athlète femme au sein de la CAHN**

Les membres de la CSOE ont validé les membres de la CSR suivants pour constituer le bureau de vote :

- André OSSOLA
- Sylvain COLLETTE
- Carole LESIRE

# 5 | TOUR DE TABLE

# 6 | QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

# 6 | QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

- Circulaire relatif aux AG de 2026  
→ Transmission de :
  - La date de votre AG 2026
  - Eléments complémentaires (lieu, heure, ordre du jour,...)

→ A envoyer aux adresses suivantes : [secretariat@athle.fr](mailto:secretariat@athle.fr), [juridique@athle.fr](mailto:juridique@athle.fr)

**Date de retour souhaitée : le 25 octobre 2025**

7

## CALENDRIER

Prochaine réunion le 11 décembre



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

[csr@athle.fr](mailto:csr@athle.fr) / +33 (0) 1 53 80 74 91